

## GESTION DE CRISE COVID-19

### Lettre d'information du Maire / édition n°3

Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

La situation sanitaire, sur notre agglomération comme sur le reste de la Normandie, semble se stabiliser, ce qui est sans nul doute à mettre au crédit des efforts consentis par chaque foyer, comme du dévouement et des savoir-faire des personnels de santé.

Mais cette situation, et ce que l'on a pu observer ailleurs, démontrent que nous n'en sommes pas encore sorti. Et donc qu'il va nous falloir redoubler de vigilance, d'efforts dans nos quotidiens, pour que cette accalmie, toute relative au regard des décès et des hospitalisations, ne vienne pas précéder une croissance de l'épidémie.

C'est sans aucun doute ce qu'il se passerait si nous relâchions notre engagement personnel et collectif. Plus que jamais il est indispensable de respecter le confinement, de limiter ses déplacements et sorties au strict nécessaire, d'appliquer les mesures barrières, les précautions d'hygiène, dans le temps, dans la durée.

D'autant que la sortie progressive de confinement, même si elle n'est pas encore pour demain, s'accompagnera à l'évidence du maintien d'un certain nombre de mesures en vigueur actuellement. **Tant que ce virus n'est pas maîtrisé, notre responsabilité individuelle est engagée. C'est les uns avec les autres que nous en viendrons à bout.**

Pour m'en tenir à la résolution que j'ai prise en début de crise, je ne commenterai pas ici l'action gouvernementale, ne souhaitant nullement ajouter une quelconque polémique qui pourrait nous distraire de la nécessité absolue de faire front contre cette maladie ravageuse. Cependant, je soutiens pleinement la demande de création d'une commission d'enquête déposée par notre Député Jean-Paul Lecoq pour identifier les dysfonctionnements dans la gestion sanitaire en France, les évaluer et en tirer les conséquences pour permettre à notre pays d'être en mesure d'affronter, à l'avenir, une autre pandémie.

Je prends également acte du changement de doctrine qui semble s'opérer au sommet de l'Etat concernant le port généralisé des masques de protection, et j'ai pris dans ce sens des mesures pour nous préparer à l'appliquer. J'y reviens dans les pages suivantes.

Enfin, pour terminer mon propos par une note d'optimisme, je me réjouis et je tiens à saluer la formidable solidarité qui se développe, en particulier sur notre commune, pour faire face à cette crise. Ces quelques pages hebdomadaires ne suffiraient pas à rendre hommage à toutes les initiatives qui sont prises au quotidien. Pour s'aider, se soutenir, s'encourager. Pour accompagner les personnes les plus fragiles. Pour remercier toutes celles et tous ceux qui sont au front pour maintenir l'accès aux services fondamentaux.

Quant à vos services municipaux, vos élus, nous demeurons à votre écoute, nous nous adaptons en permanence pour maintenir les liens et préparer la sortie de cette crise.

Respectueusement,

Le Maire,  
**Alban Bruneau**

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE  
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



**Nous limitons l'ouverture de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS, propreté, sécurité, communication/information).**

Pour toute question, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00**

Contactez le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires. Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

## **Point de situation au jeudi 9 avril**

### **MASQUES DE PROTECTION**

Dès le début de la crise sanitaire, je me suis inquiété de savoir si le port d'un masque de protection était utile pour renforcer la prévention contre la diffusion du COVID-19. La réponse du gouvernement était claire : non, à l'exception des personnels exposés étant amenés à se trouver à moins d'un mètre d'une personne susceptible d'être infectée.

Il semble désormais que ses recommandations évoluent, le port du masque pour tous pouvant passer du statut de « pas nécessaire » à celui de « souhaitable »... Le Ministre de la Santé vient de déclarer à l'Assemblée « qu'il n'y a aucune décision de recommandation du port du masque à l'heure actuelle pour la population », mais visiblement il y réfléchit.

Je préfère pour ma part agir dès maintenant en procédant à une commande de 12.000 masques lavables auprès de la Communauté Urbaine qui s'est proposée pour centraliser les commandes des communes, et qui pourraient être mis à la disposition des Gonfrevillaises et Gonfrevillais qui le souhaiteraient.

A Gonfreville l'Orcher nous disposons actuellement d'un stock utilisé pour les personnels mobilisés, nous avons également fourni ponctuellement des masques aux cabinets médicaux et à l'hôpital qui n'étaient pas suffisamment dotés, en revanche nous ne sommes pas en mesure de couvrir l'ensemble des besoins des habitants. J'ai également demandé à l'école municipale de couture de préparer des masques, avec le concours de plusieurs associations volontaires, à partir de matières premières fournies par la Ville. Une fiche pratique pouvant être utilisée pour confectionner son propre masque sera également disponible sur les réseaux sociaux.

### **CENTRE DE DEPISTAGE**

Dans l'hypothèse, que je souhaite d'ailleurs, de la généralisation de centres de dépistage du Covid-19 ouvert à tous, j'ai fait savoir aux autorités sanitaires que la Ville souhaitait en accueillir un pour les Gonfrevillais. Nos services travaillent à sa mise en œuvre pour être fin prêts en cas d'accord.

### **NETTOYAGE DES RUES**

Le service propreté urbaine poursuit son activité mais en effectif restreint. Il est mobilisé et mobilisable quotidiennement, n'hésitez donc pas à nous signaler tout besoin d'intervention nécessaire.

### **SOLIDARITE**

Les Restos du Cœur organisent leur distribution le jeudi 16 avril, de 9h à 11h et de 13h30 à 15h salle Arthur Fleury. Les prochaines du Secours Populaire auront lieu les 5 et 7 mai.

Si vous connaissez dans votre entourage des personnes fragiles et isolées, assurez-vous auprès d'elles qu'elles sont bien recensées sur le registre des personnes vulnérables tenu par la Mairie et, à défaut, signalez-nous le au 02.35.13.18.00. Vous pouvez également, si vous êtes âgé de moins de 60 ans vous porter volontaire pour intégrer la Réserve communale de sécurité civile, mobilisée notamment pour les distributions des associations de solidarité.

### **JARDINS FAMILIAUX**

Il est possible pour chaque bénéficiaire d'une parcelle sur les jardins familiaux d'y accéder de 8h à 12h, pour une seule personne et pour une heure, munie d'une attestation dérogatoire de déplacement en cochant la case ci-dessous. Il appartient à chaque association gestionnaire d'un jardin de veiller au respect de ces conditions d'accès.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).

### **CENTRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISES POUR LA CRISE**

Durant les congés scolaires d'avril, la Ville organise un centre de loisirs à destination des enfants des personnels mobilisés pour la gestion de crise, selon une liste établie par l'Etat (personnels soignants, agents des EHPAD, policiers...). En signe de solidarité avec eux, eu égard à leur engagement, la Municipalité a décidé de rendre gratuit l'accès à ce service. Pour les autres enfants, des activités de loisirs seront organisées à distance par le service Jeunesse durant les congés scolaires.

### **CARTE SCOLAIRE**

Puisque le gouvernement poursuit sa réforme annuelle de la carte scolaire, j'ai engagé des discussions avec la Direction des services de l'Education Nationale. Il semble que les arguments que nous avons avancés pour annuler la suppression de classe envisagée sur Arthur Fleury maternelle ont été entendus, mais à condition d'atteindre le nombre des inscriptions prévisionnelles. Cela vaut d'ailleurs pour toutes les autres écoles. D'où la nécessité pour les parents d'enregistrer l'inscription de leur enfant dans l'une de nos écoles en nous contactant au 02.35.13.18.85 entre 10h et 12h ou entre 15h et 17h du lundi au vendredi, ou par messagerie à l'adresse suivante :

[contact@gonfreville-l-orcher.fr](mailto:contact@gonfreville-l-orcher.fr)

J'ai par ailleurs soutenu la création d'une quatrième classe à l'école élémentaire de Gournay au regard de l'évolution des effectifs.

### **EXAMENS SCOLAIRES**

Compte tenu de la situation sanitaire, des aménagements des épreuves des examens nationaux ont été décidés. Consultez toutes les réponses à vos questions pour les examens du bac, brevet, CAP, BEP et BTS. Le ministère de l'Education Nationale a mis en ligne une foire aux questions. <https://www.education.gouv.fr/>

### **EHPAD**

Aux Charmettes, comme dans tous les Ehpads de France, les résidents entament leur cinquième semaine de confinement. Ces mesures de confinement ont entraîné une réorganisation complète du fonctionnement de l'établissement. S'il est évident que l'absence des visites des familles est difficile pour les résidents, la plupart d'entre eux font preuve de compréhension et d'adaptation.

Tout en mettant en place l'organisation imposée par le confinement ainsi que tous les protocoles visant à protéger autant que faire se peut les résidents, les équipes sont mobilisées pour continuer à apporter de la vie dans l'établissement et soutenir les résidents dans cette épreuve. Plusieurs services et activités ont été mis en place :

- Des rendez-vous en visioconférence avec les proches.
- Une aide apportée à tous les résidents ne pouvant pas émettre ou recevoir seuls des appels.
- Des échanges de mails avec photos à l'appui entre les résidents et leurs proches.
- Des activités d'animation organisées dans les couloirs des unités de vie.
- Trois brebis accompagnées de leur petit ont pris leur quartier de printemps dans le jardin des Charmettes et de la résidence autonomie de l'Estuaire, et depuis le 8 avril, au Clos Fleuri.
- De la musique est diffusée.
- Les téléviseurs dans les chambres étant équipés d'un lecteur de DVD et d'un port USB une collaboration est en cours avec le service Culturel de la ville pour proposer prochainement un choix de films, documentaires, spectacles...
- Chaque jour, des petites douceurs sont proposées à chaque résident pour apporter un peu de plaisir, en dehors des différents moments de repas de la journée.

Des dessins d'enfants parviennent régulièrement et égayent l'établissement. Ils mettent du baume au cœur des résidents et du personnel.

### **ECRIVAIN PUBLIC**

Depuis le 1er avril, le service « Ecrivain Public e-administration » est de retour pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Les Ecrivains Publics sont joignables en ligne ou par téléphone :

- **Le matin** du lundi au vendredi de 9h à 12h au [06.21.21.21.06](tel:06.21.21.21.06)  
ou à l'adresse : [ecrivainpublichavre@hotmail.com](mailto:ecrivainpublichavre@hotmail.com)
- **L'après-midi** du lundi au vendredi de 14h à 17h au [06.08.95.33.04](tel:06.08.95.33.04)  
ou à l'adresse : [ecrivainpublic@aham.fr](mailto:ecrivainpublic@aham.fr)

### **ANIMATIONS**

L'équipe du service Culturel et les agents de la médiathèque mettent à votre disposition chaque jour des jeux, des énigmes, des coups de cœur, des concours... Rendez-vous sur les pages Facebook de l'ECPC et de la Ville. Nos services étudient par ailleurs la mise en place d'un dispositif de livraison à domicile de prêts de livres pour les adhérents gonfrevillais, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

## **Numéros utiles**

Pour les questions médicales : **116 117**

Psychologues à disposition : **08.05.389.922** (numéro vert)

Numéro d'alerte par sms dédié aux victimes de violences familiales : **114**

Communauté urbaine (voiries, déchets...) : **02.35.22.25.25**

Pôle Emploi : **39 49**

Cellule de crise pour les entreprises : **02.35.52.22.00**

Permanence de Jean-Paul Lecoq, Député : **02.32.92.59.11**